

**PROCES-VERBAL  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE ST-MARC  
MARDI 18 NOVEMBRE 2025, 18 H 00**

Membres présents:

Kristopher Parker (Directeur)  
Louis-Philippe Forget (Président)  
Nadia Idres  
Claire Maguer  
Marie-Michelle Mondor  
Caroline Doyon (Substitut)  
André Langevin  
Marie-Hélène Guénette  
Christophe V. Manseau  
Anick Monette  
Mélissa Rouleau

Membre(s) absent :

Guillaume Evin  
Sophie Brosseau (Substitut)  
Mireille Azema  
Chantal Sweeney (SDG)  
Bernard Dostie (Substitut)  
Jonathan Bécotte (Substitut)  
Julie Pomerleau (Substitut)

**1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

*Le quorum est constaté par le président du conseil d'établissement à 18h02.*

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

*Marie-Hélène Guenette propose l'adoption de l'ordre du jour, Claire Mager appuie la proposition de Mme. Guenette.*

**3. Désignation d'un ou d'une secrétaire pour la rencontre**

*Christophe V. Manseau est désigné comme secrétaire pour ce C.É, il mentionne qu'il prendra en charge d'être secrétaire pour ce C.É spécifiquement.*

**4. Adoption du procès-verbal du 21 octobre 2025**

*Marie-Michèle Mondor propose l'adoption du procès-verbal du 21 octobre, André Langevin seconde la proposition.*

**5. Suivis du procès-verbal du 23 septembre 2025**

**-Aide aux devoirs au service de garde**

*Retour sur un point qui devait être discuté au 2<sup>e</sup> C.É et qui avait été abordé au 1<sup>er</sup> C.É. C'est concernant la possibilité de faire de l'aide aux devoirs au service de garde. Il y a possibilité de faire de l'aide aux devoirs au service de garde mais il restait à déterminer l'offre de service à voir selon les besoins. Le directeur affirme qu'il va faire les démarches auprès du service de garde pour voir quelle offre de service est disponible et si les besoins sont existants.*

**6. Mot du public**

*Aucun mot du public.*

## 7. Mot du président

Pour approbation ou adoption :

- Critères de sélection d'une direction d'établissement
- Formations des membres du C.É

### A. Critères de sélection d'une direction d'établissement à l'école Saint-Marc

*La direction d'établissement explique que des critères de sélections d'une direction d'établissement doivent être décidés pour l'année 2025-2026.*

*Pendant 15 minutes, les différents membres du C.É discutent sur chaque point présenté par la direction et mettent les bons indicatifs suivants les discussions.*

*Ultimement, les indicatifs sont choisis unanimement par tous les membres du conseil d'établissement.*

*Mélissa Rouleau propose alors l'adoption et Marie-Hélène Guenette approuve l'adoption.*

### B. Formation obligatoire des membres du C.É

*Le président du C.É mentionne que les nouveaux membres du C.É doivent faire la formation sur le fonctionnement du C.É en écoutant les capsules de formation.*

*Il mentionne ensuite qu'il devra confirmer au CSSDM la réalisation des formations pour tous les nouveaux membres du C.É 2025-2026.*

## 8. Mot de la direction

Pour information :

A. Boite de courriel du CÉ : [stmarc.ce@cssdm.qc.ca](mailto:stmarc.ce@cssdm.qc.ca)

*La direction d'établissement spécifie que la boîte courriel est active. Cela sera rappelé dans le prochain info-parent du mois pour que les parents soient au courant de l'existence de l'outil de communication.*

B. Formation du comité de sélection pour l'anglais intensif

*Le conseil d'établissement décide unanimement que ce sera Caroline Doyon et Claire Mager qui seront les parents qui vont être témoins lors de la pige du comité de sélection pour l'anglais intensif.*

C. Présentation sommaire du budget

*La direction d'établissement montre rapidement les derniers changements apportés aux budgets de l'école.*

D. Planification des COSP / compétences personnelles et sociales / éducation à la sexualité

*La direction d'établissement présente sommairement la planification des compétences personnelles et sociales qui devront être enseignées prochainement dans les cursus.*

**Pour approbation ou adoption :**

a. Utilisation des vêtements de notre friperie

*Kristopher Parker propose que les vêtements soient vendus ou donnés lors de la journée du marché de Noël pour souligner l'occasion.*

*Claire Mager propose aussi de la contribution volontaire de la part des parents pour obtenir ces vêtements.*

*André Langevin propose les deux solutions et Mélissa Rouleau les appuis.*

b. Levée de fond pendant le spectacle de musique du 18 novembre

*Il est proposé par un membre du C.É de faire une levée de fond lors du spectacle de musique qui aura lieu le 18 novembre 2025.*

*Proposé par Mireille Azema et appuyé par Caroline Doyon.*

c. Résolution des règlements du SDG

*Une lecture sommaire des règlements du service de garde est faite par la direction d'établissement. Après quelques questions d'éclaircissements, les règlements pour cette année scolaire sont décidés unanimement.*

*Proposition d'adoption des règlements d'Anik Monette, appuyée par Marie-Hélène Guenette.*

d. Présentation du plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI)

*Après que tous les membres du C.É est pris compte du plan triennal de répartition présenté par la direction d'établissement, l'acceptation de l'acte d'établissement c'est fait de la part du C.É à 19h41.*

e. Règlement ministériel sur le civisme

*Proposé par Louis-Philippe, Marie-Hélène Guénette approuve*

f. Sorties scolaires des groupes d'anglais intensif

*Proposition de donner 5000 \$ de la part du C.É, 3000 \$ pour aider à la facture et garder 2000 \$ de côté au cas où des familles ne peuvent pas payer.*

*Proposé par Anik Monette et appuyé par Nadia Idres.*

9. **Mot du/de la représentant.e des enseignant.e.s**

- Demande de fonds pour vélo stationnaire

*Marie-Hélène Guenette demande à la direction d'établissement s'il y a la possibilité d'acheter des vélos stationnaires pour certaines classes en utilisant un des fonds de budget disponible à cet effet.*

*La direction d'établissement mentionne qu'elle va effectuer les vérifications nécessaires et qu'elle présentera le tout aux enseignants lors d'une assemblée du personnel éventuelle.*

10. **Mot de l'OPP**

*La représentante de l'OPP, Sylvie Brosseau, demande au C.É de faire l'approbation de plusieurs budgets nécessaires aux activités organisées par l'OPP et présentées au C.É.*

*Pour approbation en bloc :*

- *Autorisation de vendre le sirop d'érable*
- *Autorisation pour vendre des billets*
- *200 \$ de plus pour les petits articles*
- *Soirée de jeux de société*
- *Saint-Valentin : 500 \$ pour l'animation, possibilité de faire une vidéo pour la cette journée spéciale.*

*Les propositions sont proposées en bloc par Christophe V. Manseau, André Langevin appuie l'adoption en bloc.*

## **11. Varia**

### **a. Drapeau**

*Christophe V. Manseau mentionne, dans le varia, qu'il a constaté que le drapeau de la fleur de lys accroché devant l'école est brisé. Il demande s'il y aura un changement éventuel du drapeau pour un neuf.*

*Kristopher Parker mentionne alors que la demande a déjà été placée en début d'année afin de le remplacer.*

## **12. Points à reporter à l'ordre du jour du prochain CÉ et suivis**

*Aucun point à reporter.*

## **13. Levée de l'assemblée**

*Levée de l'assemblée à 20h30.*

